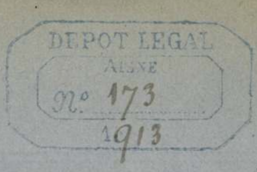


ACCOMPAGNEMENTS NOUVEAUX

ET TRÈS FACILES

DU CHANT DES OFFICES

PAR

L'Abbé L. JACQUEMIN

Professeur au Séminaire Saint-Charles de Chauny (Aisne)

AVEC

Notices Explicatives sur les divers Chants

PAR

Amédée GASTOUÉ

Consulteur de la Commission Pontificale Grégorienne
Professeur à la "Scola Cantorum" et à l'Institut Catholique de Paris

PROPRE DES SAINTS

IIe FASCICULE : FÉVRIER

Prix : 1 fr. 50 (franco 1 fr. 60)

En vente chez l'Auteur
Séminaire Saint-Charles
CHAUNY (Aisne)
— 1913 —



Ouvrages de M. Amédée GASTOUÉ
pour
l'Enseignement Grégorien

Petit précis de plain-chant romain grégorien, **(cours préparatoire)** 0 fr. 30 ; (Société d'édition du chant grégorien, 74 et 90, rue Bonaparte et 10, rue Cassette, Paris).

Nouvelle méthode pratique, seule entièrement conforme à l'édition Vaticane, (cours élémentaire et moyen). 1 fr. 50 ; (Soc. d'éd. du chant grégorien, 74 et 90, rue Bonaparte et 10, rue Cassette, Paris).

Cours théorique et pratique, un volume grand in-8° de plus de 200 pages, **(cours supérieur)** 6 fr. (Edition de la Scola).

Traité d'harmonisation du chant grégorien, **sur un plan nouveau.** 6 fr. (Janin frères, éditeurs, 10, rue Président-Carnot, Lyon).

Les origines du chant romain, ouvrage couronné par l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres, un fort volume in-4° de plus de 300 pages. 12 fr. (Picard, éditeur, 80, rue Bonaparte, Paris).

Sous presse :

Histoire du graduel et de l'antiphonaire romain, beau vol. in-12 avec illustrat., (Janin, Lyon).

La BONNE CHANSON

publiée sous la direction de **Th. BOTREL**, contient **tous les mois** environ **10 chansons ou monologues** et autant de poésies, et publie en plus **une pièce de théâtre** se recommandant spécialement aux **Patronages** et aux **Familles.**

Prix du numéro : 1 franc. — Numéro spécial de Noël : 2 francs. — **Abonnement** (France et Colonies) 12 francs ; Étranger 15 francs. — **Correspondance :** 6, Place Saint-Sulpice, Paris.

La Petite Maîtrise

Revue mensuelle de Musique Religieuse

Honorée de la Bénédiction Apostolique

Abbé MARTY, Directeur au Sacré-Cœur (Perpignan).

La Petite Maîtrise comprend deux éditions différentes : 1° l'édition Chant, tous les deux mois à partir de janvier ; 2° l'édition Orgue-Harmonium, tous les deux mois à partir de février.

La Petite Maîtrise-Chant comprend 8 pages de texte et couverture et 16 pages de musique à une ou plusieurs voix : motets, cantiques, pièces grégoriennes, etc Elle s'adresse non seulement aux maîtrises organisées, mais encore aux modestes chœurs de chant de nos paroisses. La musique est écrite avec une rigoureuse simplicité et peut être interprétée avec le minimum d'étude.

Prix de l'abonnement: **3** fr. **50** (étranger **4** fr.) abonnements collectifs à prix réduits: deux exemplaires à la même adresse **6** fr.; — cinq ex. **15** fr.; — dix ex. **25** fr.; — vingt ex. **45** fr.; — cinquante ex. **90** fr.; — cent ex. **160** fr. Ces abonnements ont l'avantage d'éviter le travail de copie.

Un numéro **75** cent. (étranger **1** fr.).

La Petite Maîtrise-Orgue, comprend 8 pages de texte et couverture et 8 pages de musique. Abonnement : **2** fr. **50** (étranger **3** fr.); le numéro **60** cent. (étrangér **75** cent.).

L'abonnement global au *Chant* et à l'*Orgue* est de **5** fr. par an (étranger **6** fr.).

Principaux collaborateurs: Dom POTHIER, Dom L. DAVID, Dom DÉPREZ, abbé C. BOYER, Vincent d'INDY, abbé PERRUCHOT, F. DE LA TOMBELLE, A. LHOUMEAU, GASTOUÉ, F. BRUN, WIDOR, VIERNE, TOURNEMIRE, GIGOUT, FLEURET, etc., etc.

Spécimen contre **0** fr **50** en timbre-poste, Librairie de l'Art Catholique, 6, place Saint-Sulpice, PARIS.

REVUE DU CHANT GRÉGORIEN

Paraissant tous les deux mois

4, Place Vaucanson, 4 — GRENOBLE

« **La Revue du chant grégorien** a pour directeur et pour rédacteurs les grégorianistes les plus compétents... Aucune Revue ne pourrait vous renseigner plus exactement sur ce qui concerne l'Edition vaticane, sur tout ce qui touche au chant de l'Eglise ou qui intéresse le mouvement grégorien. » *(Ami du Clergé.)*

Prix de l'abonnement annuel : France, 4 fr. Union postale, 5 fr.

"PETITES FEUILLES GRÉGORIENNES" DE LA REVUE

Contenant des chants grégoriens pour les Saluts et pour la Sainte Messe

(*Avec traduction française des paroles latines*)

"CANTIQUES GRÉGORIENS"

Prix : l'exemplaire, franco : 0 fr. 10 ; feuilles semblables, la douzaine : 1 franc ; semblables ou assorties, le cent : 6 francs.

Edition *avec accompagnement* (orgue ou harmonium) par M. l'abbé F. BRUN. (JANIN Frères, éditeurs, 10, rue Président-Carnot, Lyon). — Chaque fascicule, comprenant une ou plusieurs petites feuilles. Net 2 fr.

Des spécimens sont envoyés sur demande.

NOTICES EXPLICATIVES SUR LES CHANTS LITURGIQUES

PAR

Amédée GASTOUÉ

Consulteur de la Commission Pontificale Grégorienne,
Professeur à la " Scola Cantorum " et à l'Institut Catholique de Paris.

L'Orgue dans la messe chantée

Dans les deux notices précédentes, (1) nous avons étudié *qui* doit prendre part au chant de la messe. Successivement, nos lecteurs ont envisagé avec nous le rôle du célébrant, d'une façon succincte, et, avec plus de détails, le rôle des chantres, celui de la *Scola*, et enfin le rôle de l'ensemble formé par le clergé et les fidèles. A chacun de ces paragraphes, nous avons vu quels étaient les chants et parties de chants que ces divers exécutants avaient pour partage.

Cette étude ne serait pas complète, si nous ne joignions aux exécutants, que la liturgie requiert, l'instrument de musique qu'elle tolère et qu'elle permet.

*
* *

Une erreur trop commune, répandue parmi le clergé et les musiciens d'église, consiste à croire que l'usage de l'orgue est aussi vieux que le culte chrétien, en même temps qu'on en suppose le jeu obligatoire en de nombreux passages des offices où les règlements liturgiques ne disent rien de pareil.

Un petit cours d'histoire de l'orgue, dans les temps anciens, ne sera donc pas inutile, puisque cet instrument est un des plus antiques qui soient. Mais les orgues primitives étaient bien rudimentaires !

L'antiquité gréco-romaine a connu l'orgue, sous les deux formes d'instrument à soufflet et d'instrument à eau, ou *hydraule*. Sous cette deuxième forme, l'eau versée dans des conques placées à droite et à gauche du buffet, était destinée, soit par la pression hydraulique, soit par la chaleur, à fournir la force de compression nécessaire pour accumuler l'air dans les sommiers, et, de là, le répartir ensuite dans les tuyaux. C'est même sous cette forme d'« hydraule » que l'orgue était le plus répandu dans le monde romain.

L'instrument ne possédait qu'un assez court clavier, et deux jeux seulement : un jeu doux, analogue à nos jeux à embouchure de flûte, et un jeu d'anche, puissant. Sur de tels orgues, on exécutait des mélodies accompagnées d'après les lois de l'*antiphonie*, avec quelques tenues, et des intervalles principaux d'octave, de quinte et de quarte, seuls acceptés pour consonnances. Ainsi constitué, l'orgue était un instrument, comme nous le dirions maintenant, de salon ou de concert.

Les invasions barbares ruinèrent les orgues qui existaient en Occident, dans les demeures patriciennes et les riches villas; l'art de sa facture disparut tout à fait de nos contrées. En Orient, par contre, les instruments continuèrent à être en usage, et on y développa l'orgue à soufflet, sous la forme d'instruments d'une grande puissance, destinés à être entendus au loin. Les orgues de l'Hippodrome, à Constantinople, étaient célèbres : elles dominaient de leur voix colossale les clameurs de la foule, lorsqu'on en jouait pour saluer l'arrivée ou la sortie de l'Empereur.

A Jérusalem, un orgue énorme se faisait entendre à travers la ville, depuis le centre de la cité jusqu'au Mont des Oliviers, ne ressortissant plus au domaine musical, mais jouant un rôle analogue à ceux de nos carillons. Un rapprochement de plus avec ceux-ci était le clavier d'instruments de ce

(1) N.-B. — Par suite de la publication du troisième fascicule du Propre des Saints après celle du premier, la *notice pratique* du présent fascicule forme la suite de la notice du troisième. Dans l'édition générale et définitive de notre travail, la notice parue dans le fascicule 3 passera au fascicule 2, et la présente notice fera partie du troisième.

genre : au lieu de touches mues par les doigts des artistes, ils avaient de larges tablettes de bois, sur lesquelles on jouait avec les poings, munis de gants. Et lorsque, au VIII[e] siècle, les rapports entre l'Orient et l'Occident firent connaître, à la cour de Charlemagne, ce qu'étaient les orgues, de semblables instruments contribuèrent plus à effrayer qu'à charmer. Un orgue de ce genre, construit alors en Angleterre, et placé dans une tour à l'entrée d'une église, créa, par son bruit, une telle panique, qu'il s'ensuivit des morts à déplorer.

L'usage de ces orgues-carillons fut restreint. L'orgue artistique, au contraire, était travaillé et étudié dans les cloîtres, où il servait au délassement et à la formation musicale. Ce furent seulement les moines de Cluny, au XI[e] siècle, qui eurent l'idée d'introduire dans l'église l'usage de l'orgue, déjà muni de plusieurs jeux de bois et de métal : flûtes, montre, cymbale, ou plein-jeu. Leur innovation fut loin d'être accueillie avec faveur. Il fallut plusieurs siècles pour que ces instruments se répandissent dans les grandes églises, et les plus anciennes orgues des principales cathédrales ne remontent qu'à la seconde moitié du XV[e] siècle. Encore ne jouait-on d'orgue qu'aux grandes fêtes, en y exécutant des entrées et des sorties, et en accompagnant quelque motet.

C'est surtout depuis deux ou trois cents ans, que l'orgue s'est répandu ; et l'invention de l'harmonium, au XIX[e] siècle, a permis à presque toutes les églises qui n'avaient pas le moyen de construire un orgue, de s'en donner une lointaine illusion.

(A suivre)

Le Propre des Saints en Février

Les fêtes que nous sommes susceptibles de célébrer, au mois de février, sont celles de la Purification de la Bienheureuse Vierge Marie, le 2 février ; de son Apparition à Lourdes, le 11 ; de saint Mathias, apôtre, le 24 ou le 25 février.

La Purification, 2 Février

Cette fête, fort ancienne dans l'Église, termine le cycle de Noël. On ne croit pas toutefois qu'elle soit antérieure au 5[e] siècle, époque à laquelle on prit l'usage d'y faire bénir des cierges, transformation pieuse d'une vieille coutume païenne ; la fête portait alors simplement le nom de *Quarantaine* de Noël. Plus tard, lorsque ce jour prit plus de solennité, on lui donna le titre de *Hypapanti*, qu'elle porte encore en Orient, et qui veut dire « *Rencontre* » *de Saint Siméon et de l'enfant Jésus*. Tel est en effet le sujet de cette célébration, et bien que, par la suite des siècles, on lui ait donné, plus tard, le nom actuel de « Purification de la Bienheureuse Vierge Marie », rien dans la messe, ni dans ce qui l'accompagne, ne concerne la Sainte Vierge.

La procession de cette fête remonte au pape saint Serge (687-701) qui l'organisa à l'imitation des liturgies d'Orient, pays dont il était originaire.

Seuls sont plus récents, dans cet office, l'antienne *Respónsum*, qui est du IX[e] siècle, l'alléluia et le trait dont les textes furent appliqués, au moyen âge, à d'anciennes mélodies.

Les chants de la bénédiction et de la procession appellent des remarques d'ordre pratique :

Antienne *Lumen*, fameuse, à juste titre, par son joyeux entrain et son caractère populaire ; on la ferait chanter facilement par toute une foule. On peut reprendre ce chant, le même jour, pour un salut ou pour une procession du Très Saint Sacrement.

Antienne *Exsúrge*, pour la *Scola*, sert également à préparer la procession des Rogations.

Antienne *Adórna*, chant intéressant et remarquable. L'exécution n'en est point difficile ; elle doit être interprétée d'une manière bien dégagée. Si l'ensemble paraît un peu long, rien n'empêche de l'exécuter à deux chœurs, car les phrases s'y répondent avec aisance. On dira ainsi :

1[er] chœur, Adórna... Sion ; *2[e] chœur,* et súscipe Regem Christum ; *1[er] chœur,* ampléctere Maríam ; *2[e] chœur*, quæ... porta ; *1[er] chœur*, ipsa... glóriæ ; *2[e] chœur*, novi... Virgo ; *1[er] chœur*, addúcens... lucíferum ; *2[e] chœur* quem... pópulis ; *les 2 chœurs ensemble*, Dóminum, etc.

Le texte et la ponctuation de cette antienne appellent des remarques curieuses. Elle est traduite de la liturgie grecque, et sa mélodie a

certainement été composée pour être chantée en grec ; mais, en passant dans le rit latin, elle a perdu une phrase, qui parachevait le parallélisme de sa composition. Il faut, pour en compléter le sens, suppléer, après *porta*, la phrase suivante : *ipsa thronus Chérubim nobis vidétur*, sur la mélodie répétée ensuite sur *ipsa enim.* Il ne faut pas, dans l'exécution, prêter d'attention à la place des deux points qui suivent le mot *lúminis*, (1) et qui proviennent d'une difficulté de traduction, mais suivre simplement la musique et ses barres de division, qui marquent la véritable ponctuation.

Antienne *Respónsum*, de caractère plus traînant que la précédente, peut aussi être partagée entre les deux chœurs, qui se réuniront pour la phrase finale *Nunc dimíttis*. Les livres en usage précédemment, ajoutaient à cette antienne un ℣. *Cum indúcerent* qui n'en fait point partie et a été supprimé de la liturgie par la publication de l'Édition Vaticane.

℟. *Obtulérunt*, sur les formules employées également pour les répons correspondants, le mercredi des Cendres et le dimanche des Rameaux. Bien prêter attention à ce que l'astérisque placé avant *Sicut* indique non point l'alternance des chœurs, mais la reprise qu'on fait après les versets. Le répons tout entier, après l'intonation *Obtulérunt*, est en effet chanté par tout le chœur ; les versets le sont par un ou plusieurs solistes, après quoi le chœur fait la reprise marquée. C'est de là que cette sorte de chant a pris le nom de *répons*, puisque le chœur y répond en effet aux solis, par la répétition d'une même phrase.

A la Messe, dans l'introït *Suscépimus*, au mot *misericórdiam*, ne nous laissons pas « hypnotiser » par la note double de la syllabe *cór ;* nous avons ici affaire à un *pes strophicus,* qu'on exécutera en posant bien la voix sur la première note, qui sera appuyée, et en la soutenant sur le double *ut*. Attention à l'accentuation de *tem-pli ; fi-nes ; déx-tera*, et à la variation du mot *Amen*, (où le *pes* final sera long), variation destinée à amener la reprise, comme nous en avons déjà vu d'autres exemples (2).

Le graduel, le trait, la communion n'appellent aucune remarque spéciale, que l'attention à accorder au bon phrasé et à l'accentuation.

Sur l'alleluia, voir ce qui a été dit au fascicule I du *Propre des Saints*, p. 3, pour la fête de saint André, où on a la même mélodie, avec d'autres paroles.

Le chant le plus beau de cette messe est, sans contredit, l'offertoire *Diffúsa est*. Mais c'est aussi le chant le plus difficile. Ce morceau demande beaucoup de soin dans sa préparation, comme dans son exécution. Il est composé de trois grandes phrases, et il convient d'en bien faire ressortir les divisions, si artistement disposées :

1re phrase { Diffúsa est
grátia
in lábiis tuis,

2e phrase { proptérea
benedíxit te Deus
in ætérnum

Conclusion : et in sáeculum sáeculi.

Cette mélodie abonde en *strophicus* de deux ou trois notes répercutées à l'unisson ; on doit, sans les appuyer, les faire doucement vibrer, en reprenant un léger accent sur le neume qui les suit.

On observera aussi que la marche de la mélodie, montant peu à peu, indique chaque fois, une plus grande intensité d'expression. Ainsi, en commençant *mf*, à demi-fort, on exécutera un léger crescendo sur le *scandicus* de la syllabe *fú ;* puis la voix se reposera doucement sur la finale, avant de reprendre avec plus d'intensité le mot *grátia*, sur lequel, après avoir posé la voix sur la *virga* initiale, on nuance les deux groupes qui suivent. Le *strophicus* de la syllabe *ti* sera doucement vibré, avec reprise du mouvement lié sur la *clivis*, et on diminuera la fin du mot. Ainsi devra-t-on examiner, analyser ce beau morceau avant de le chanter : une telle préparation est toujours, non seulement utile, mais absolument nécessaire, si l'on veut bien interpréter ce genre de chant.

*
* *

L'apparition de la B. V. Marie Immaculée, (Notre-Dame de Lourdes), 11 février.

Cette messe, comme le sujet de la fête, est moderne. Formée de textes empruntés à la Sainte Ecriture, elle est chantée presque entièrement sur

(1) Il faudrait en effet avoir *nubes lúminis* et rapporter cette expression à la Vierge, pour traduire exactement le texte grec.

(2) Voir fasc. I, *Propre du Temps* p. 3, 2e colonne.

des *centons*, ou formules mélodiques, empruntés soigneusement aux plus anciennes formes grégoriennes, travail dû à Dom Pothier. Mais le second alleluia pour le Temps Pascal, dû entièrement à sa propre composition, est devenu rapidement célèbre ; c'est une œuvre exquise, où la seule difficulté est de bien garder sa respiration, et de vocaliser, en conservant sans les bouger les organes de la voix, afin de garder à la voyelle la pureté de son qu'elle doit avoir.

Toute cette messe, quoique développée, n'offre aucune difficulté spéciale, et ne contient rien que nous n'ayons déjà étudié ailleurs.

Un petit épisode de la restauration actuelle du chant grégorien, s'y rattache. En 1908, lorsque les Bénédictins qui avaient préparé l'Edition Vaticane, en offrirent solennellement le Graduel au Souverain Pontife, Pie X tint à « inaugurer » immédiatement le nouveau livre. Il l'ouvrit au hasard, et se trouva ainsi à la page [128] qui, dans le Graduel typique, est précisément celle de l'introït de la présente fête, *Vidi civitatem*. Le Pape, alors, chanta tout l'introït, seul, jusqu'au bout, avec une excellente méthode, aux applaudissements des religieux présents.

Cette fête était, jusqu'alors, célébrée uniquement en quelques diocèses, et contenue dans le « supplément ». C'est pendant le tirage du Graduel Vatican qu'elle fut étendue à toute l'Eglise, le 13 Novembre 1907. Dans les reproductions de ce graduel, elle figure donc au Propre des Saints.

*
* *

Saint Mathias, apôtre, 24 ou 25 février.

Les fêtes des divers apôtres ont toujours entre elles quelque point de commun. La messe de la solennité de saint Mathias a ainsi pour introït le *Mihi autem*, que nous avons chanté à celle de saint André ; pour graduel le *Nimis*, exécuté à celle de saint Thomas ; le trait *Desidérium* fait partie du commun d'un martyr ; l'offertoire, enfin, n'est autre que celui du 29 juin, fête des SS. Pierre et Paul, à propos de quoi nous l'étudierons alors.

La communion est aussi empruntée aux jours qui suivent cette fête, et revient à diverses fêtes d'apôtres ; mais n'ayant pas, dans l'octave des SS. Pierre et Paul, l'occasion de la chanter le dimanche, nous en toucherons un mot aujourd'hui.

Au point de vue de la *composition*, sa forme est d'une construction logique, et aussi simple que de bel effet. Voici, en effet, la marche des « relations tonales » de cette antienne :

1re Phrase	1re demi-phrase	*vos,*	Dessine la tonalité, par le mouvement tonique-dominante, *ré, fa, la.*
		qui..... me,	Affirme la tonalité, *ré.*
	2e demi-phrase	*sedébitis,*	Par l'intermédiaire de la "sous-tonique", *do*, réunit la tonique au relatif majeur, *fa*, sur :
		super sedes,	Relatif majeur, *fa.*
2e Phrase	1re demi-phrase	*judicántes,*	Affirmation du nouveau ton, *fa.*
		duódecim,	Par l'intermédiaire, comme tout à l'heure, de la sous-tonique, *do*, ramène le chant du ton de *fa* au ton de *ré.*
	2e demi-phrase	*tribus Israel,*	Retour au ton principal, *ré*, marqué dès le mot *tribus* par les notes *fa.. ré.. fa.. la.*

Au point de vue de l'*exécution*, et en dehors des règles générales, attirons l'attention sur un bon phrasé, où une accentuation et un adoucissement proportionnés marqueront la marche du morceau.

Sur *Vos*, terminer doucement, tenant, sans appui, la dernière note. Bien *soulever*, pour ainsi dire, sans l'écraser, l'accent des mots *secúti*, *sedébitis*, *judicántes*, *duódecim*, et en adoucissant convenablement les syllabes qui suivent ces accents. Sur *judicántes* et *Israel*, ne pas frapper, d'un coup de voix, le neume ou groupe qui se trouve sur la seconde syllabe : ce sont des syllabes faibles, à entraîner dans le mouvement qui doit partir de la précédente, portant un accent secondaire :

ju-di-cán-tes.
Is-ra-el.

Les accents, principaux ou secondaires, sont semblables aux *piles* qui supportent les *arches* d'un pont. Comme la courbure de celles-ci s'appuie sur la fermeté des piles, ainsi le mouvement de la voix se maintient par l'appui solide des accents.

IMPRIMATUR: Soissons, 27 Octobre 1913.
PIERRE-LOUIS, Évêque de Soissons, Laon et St-Quentin.

Imprimerie A. Baticle, 11, Rue de la Chaussée, Chauny (Aisne).